

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

"Le développement durable
au cœur du quotidien"





AVANT-PROPOS

Gilles BOURDOULEIX

Maire de Cholet
Président de Cholet Agglomération
Député honoraire

CHIFFRES DE L'ANNÉE 2022



15 tonnes

de CO2 évitées grâce à la construction de la piscine Lysséo * (l'équivalent de 70 211 km parcourus en voiture).



2 850

jeunes sensibilisés à l'écomobilité.



582

enfants sensibilisés à l'importance du végétal et de l'environnement.



30 %

d'économie d'éclairage public depuis le 15 juillet 2022.



12 %

d'économie de gaz dans les bâtiments publics (l'équivalent de 640 foyers chauffés à l'électricité pendant 1 an).

Le rapport Développement Durable 2022 a pour objectif de dresser le bilan des actions conduites par Cholet Agglomération et ses 26 communes membres en faveur de la transition écologique. Ce rapport s'inscrit dans la continuité des 17 objectifs de l'agenda mondial pour 2030 définis par l'Organisation des Nations Unies.

Pour y parvenir, Cholet Agglomération mène au quotidien des projets ambitieux et concrets pour une collectivité plus durable. L'intercommunalité soutient depuis longtemps un développement respectueux de l'environnement en aménageant depuis des décennies de façon responsable son patrimoine foncier, préservant ainsi l'activité agricole, pan important de l'économie locale.

L'aménagement durable du territoire est un axe fort de la politique menée avec le développement de mobilités douces comme le vélo, la réhabilitation énergétique des bâtiments ou encore la gestion des eaux pluviales, la préservation de la biodiversité et des espaces naturels.

Notre territoire est doté de richesses à préserver.

Il est important de favoriser le dynamisme de notre agglomération tout en faisant preuve de cohérence et de pragmatisme face aux attentes de nos concitoyens. Nous allons continuer d'agir pour faire de Cholet Agglomération un territoire plus durable, plus résilient et au service de chacune et chacun.

Gilles BOURDOULEIX

Maire de Cholet
Président de Cholet Agglomération
Député honoraire

Jean-Paul BRÉGEON

Premier Adjoint au Maire de Cholet
Vice-Président de Cholet Agglomération

* Les enfants qui fréquentent les écoles publiques et privées à proximité de Lysséo ne font plus le trajet jusqu'à Glisséo dans le cadre de l'apprentissage de la natation.



LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cholet Agglomération élabore son rapport de Développement Durable pour l'année 2022. Elle y a intégré les **objectifs de développement durable** (que l'on simplifiera ici par « ODD ») dans sa stratégie de Transition Écologique.

Le développement durable sur le territoire du Choletais se traduit par **des actions au quotidien** mises en place par les communes de l'Agglomération sur les aspects environnementaux, économiques et sociaux en fonction des spécificités territoriales, géographiques ou démographiques.

A travers les actions présentes dans ce rapport en faveur du développement durable, **certains ODD sont plus fréquemment représentés que d'autres**. De plus, certaines actions sont transversales et relèvent de plusieurs ODD, ce qui permet de montrer l'interconnexion entre les actions, les objectifs et les directions.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



LES ENJEUX



Réduire nos besoins de consommation énergétiques (des bâtiments publics, privés, résidences...)

Face au contexte énergétique national, Cholet Agglomération et la Ville de Cholet ont décidé de s'engager à travers des actions en faveur de la sobriété énergétique. De plus, la production énergétique des bâtiments publics génère énormément de gaz à effet de serre, c'est pour cela que de nombreux efforts ont été réalisés depuis l'hiver 2022 en régulant le chauffage à 19 °C sur les bâtiments administratifs de la ville et de l'agglomération.



Promouvoir la biodiversité et préserver les milieux naturels (favoriser les îlots de fraîcheurs en zone urbaine)

La biodiversité et les milieux naturels permettent de favoriser les îlots de fraîcheurs qui sont aujourd'hui indispensables en cas de forte chaleur. Par exemple, la ville de Cholet a lancé une expérimentation pour renaturer des cours d'école, supprimer l'artificialisation des sols en réintroduisant des espaces végétalisés.



Concourir à la baisse des gaz à effet de serre et lutter contre le réchauffement climatique

L'agglomération participe à la recherche des études menées par Air Pays de la Loire, structure mandatée pour assurer la surveillance de la qualité de l'air de la région des Pays de la Loire. Le futur Plan Climat Air Energie Territorial va permettre de définir des actions qui vont répondre à cet enjeu.



Maintenir une économie forte, des services et un cadre de vie adapté aux habitants

L'enjeu est de rendre l'Agglomération et la ville de Cholet attractives avec le développement et le maintien de zones d'activités créant de l'emploi tout en gardant un cadre de vie idéal et attractif pour de nouveaux habitants.



Développer toutes les énergies renouvelables

Les énergies renouvelables sont définies comme énergies dérivées de processus naturels en perpétuel renouvellement. À l'heure actuelle, sur Cholet Agglomération, la biomasse, l'éolien, le photovoltaïque et la méthanisation sont les énergies renouvelables développées et qui vont continuer à être développées.



Préserver les ressources et la qualité de l'eau

L'eau potable de Cholet Agglomération provient de la la Sèvre, La Moine et les eaux souterraines de captage (Montjean-sur-Loire). Il est essentiel pour le territoire de préserver la qualité et la quantité de ces eaux naturelles afin d'assurer une gestion équilibrée de ces ressources pour les générations futures.

Des outils politiques et réglementaires transversaux d'aménagement du territoire (SCoT, PLUI-H et PCAET) permettent de coordonner, de contribuer à la réalisation du projet politique de développement durable.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU QUOTIDIEN



SOUTIEN À LA PROFESSION AGRICOLE

Cholet Agglomération souhaite, par différents moyens, soutenir la filière agricole, sensibiliser les jeunes vers les métiers de l'agriculture, susciter les vocations mais également vivre en harmonie sur un territoire agricole. L'objectif est de maintenir l'agriculture et les agriculteurs qui entretiennent l'espace rural (haies...) sur le territoire de l'agglomération.

Participation au Carrefour de l'Orientation des Métiers et de l'Entreprise

Parmi les 350 exposants présents à l'évènement, la Chambre Régionale des Pays de Loire était présente pour promouvoir l'agriculture de notre territoire et de la région à travers les différents métiers de la filière.

Des membres du Groupe Agricole de Cholet Agglomération ont participé pour témoigner auprès des jeunes de leurs métiers d'agriculteur et de leur quotidien sur leur exploitation.

Pour la session 2024, des tables rondes seront organisées avec témoignages d'agriculteurs.



Elaboration du guide « Bien vivre ensemble »

Ce guide a été élaboré à destination du grand public. Il a pour vocation de rappeler quelques principes de bon sens pour mieux vivre ensemble en campagne.

À travers plusieurs thématiques, le document explique les différentes pratiques agricoles, la saisonnalité des travaux afin de sensibiliser les habitants et favoriser le dialogue entre agriculteurs et riverains.



VIVRE ENSEMBLE À LA CAMPAGNE

La vie à la campagne, c'est une qualité de vie retrouvée, au calme et loin du stress urbain. Cet espace est aussi un outil de travail pour les agriculteurs. Collectivités, agriculteurs, habitants apprenons à vivre ensemble en milieu rural, pour préserver notre cadre de vie !



RENDRE LE CENTRE-VILLE DE CHOLET ATTRACTIF

Dans le cadre d'Action Coeur de Ville, des actions sont mises en œuvres afin d'améliorer l'attractivité et la singularité du centre-ville, de renforcer le parcours marchand et les démarches de conquête de clientes.

Boutiques éphémères à Noël

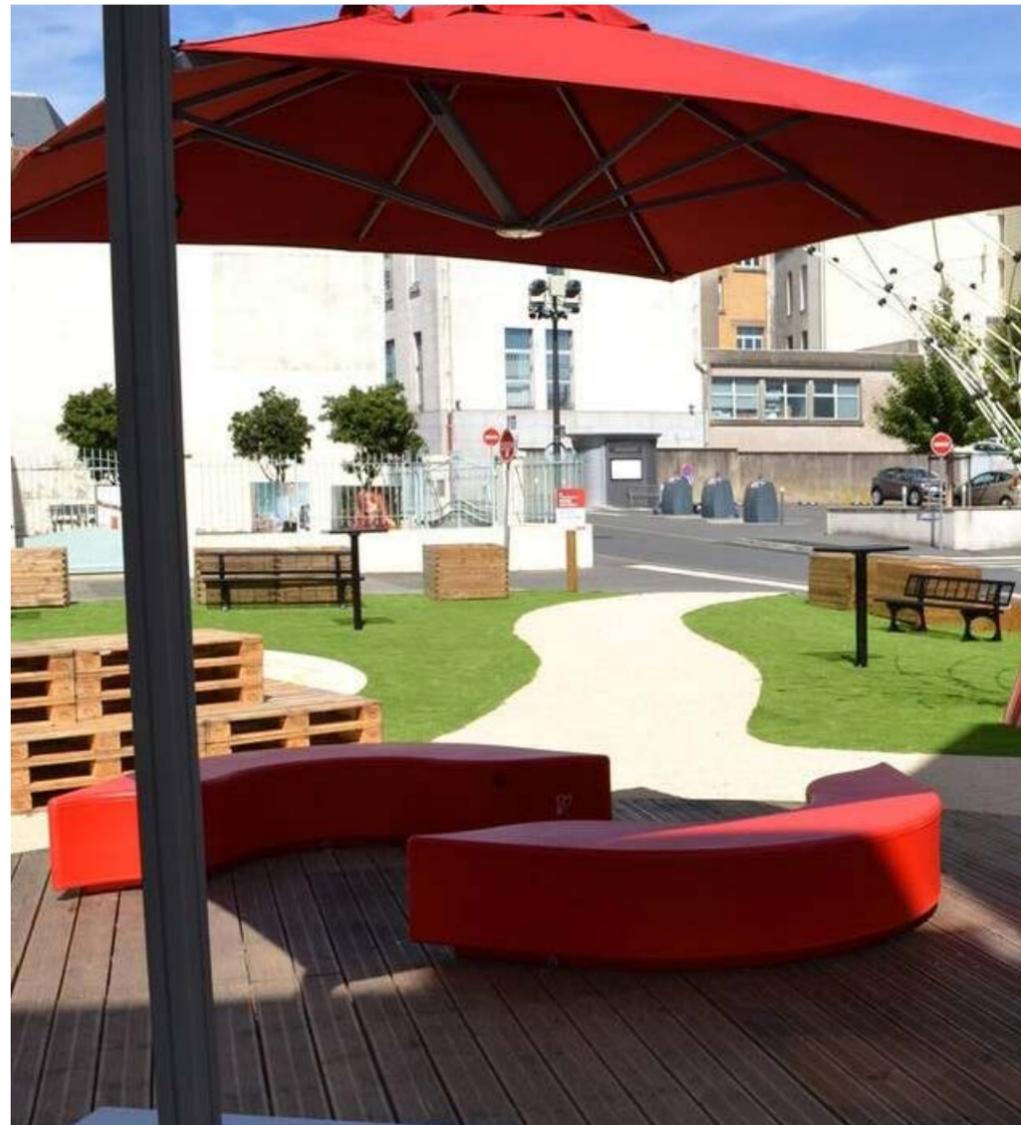
Mise en place d'une période de boutiques éphémères. Deux locaux ont été réinvestis en Coeur de Ville et 10 porteurs de projets furent installés.

Artisans, commerçants et créateurs ont pris leurs quartiers entre le 2 novembre et le 31 décembre 2022.

Jardin éphémère

Réalisation d'un jardin éphémère avec des jeux pour enfants sur le site de l'ancien Rex (11 Rue Travot) dans l'attente d'une programmation habitat.

Le site est également mis en lumière la nuit grâce à l'acquisition de matériel de projection.



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR DÉVELOPPEMENT

La Direction du Développement Economique accompagne les entreprises afin que leurs projets diminuent leur impact sur l'environnement (perméabilité des sols, gestion intégrée des eaux pluviales, préservations des arbres et haies existantes, optimisation du foncier, etc) et soient résilients à un changement climatique déjà présent (production d'énergie sur site, etc).

Accompagner et sensibilisation des acteurs économiques

Le plus en amont possible des projets et jusqu'à la délivrance des autorisations d'urbanisme, la Direction du Développement Economique accompagne les porteurs de projets économiques, qu'ils soient dans les zones d'activités économiques ou en dehors des zones.

Un travail de sensibilisation, de préconisations est fait avec les dirigeants d'entreprises et leurs architectes, pour que les projets de construction soient le moins impactant possible. Cela passe par :

- la limitation des zones imperméabilisées
- la sensibilisation à la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP)

- la préservation autant que possible du végétal (haies, arbres), qui conduit parfois à inscrire ces obligations dans les actes de vente de terrains
- la rationalisation des surfaces foncières vendues. La collectivité tend à optimiser et limiter les surfaces vendues, et ce dans le contexte du ZAN.



DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DOUCE

Cholet Agglomération encourage les déplacements doux comme le vélo et c'est pour cela qu'elle favorise plusieurs services ainsi que les aménagements routiers en faveur des déplacements doux.

Un autre objectif est de maintenir et favoriser la continuité entre les aménagements existants, notamment les itinéraires cyclables.

Vélos à Assistance Electrique en Libre Service et aménagements cyclables

Mise en service de 70 vélos à assistance électrique en septembre 2022, en libre service dans Cholet répartis sur 12 stations.

En mars 2022, l'espace mobilité durable propose 50 Vélos à Assistance Electrique supplémentaires ce qui représente au total 200 VAE à la location longue durée.

L'opération d'aide à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE) fût également un succès, puisque 1 012 vélos supplémentaires sont en circulation depuis le début de l'opération (avril 2021).



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES

Cholet Agglomération encourage les actions en faveur d'une **attraction résidentielle** en dynamisant la production de logements, en favorisant le renouvellement du parc d'habitat existant et en développant une offre de logements diversifiée.

Cholet Agglomération améliore les **performances des installations thermiques** des bâtiments publics, extinction de l'éclairage public, tous les jours de minuit à 5h à Cholet et au Puy-Saint-Bonnet, diminution du chauffage dans de nombreux bâtiments publics comme le centre horticole municipal de Cholet...

Réhabilitation et rénovation des logements

Cholet Agglomération propose des permanences à l'espace conseil habitat à Cholet et à la Mairie de Lys-Haut-Layon afin d'apporter des conseils gratuits pour tous les projets en habitat (construction, travaux de rénovation énergétique, accession à la propriété, location, aspects juridiques, modes de financement) à destination des habitants de l'Agglomération.

Sur le parc privé, Cholet Agglomération a mis en place des dispositifs en faveur de la réhabilitation et la rénovation des logements comme:

- des aides financières pour les habitants du centre historique de Cholet et pour les habitants de 14 communes (20 centres-bourgs) dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de

l'Habitat afin d'obtenir des conseils gratuits et des subventions pour réaliser des travaux dans un logement privé de plus de 15 ans (travaux de réhabilitation de l'habitat, d'adaptation des logements à la perte d'autonomie et au handicap, travaux d'économie d'énergie, etc).

- le lancement du dispositif d'aide financière pour les audits énergétiques - propriétaires privés



ALIMENTATION DURABLE & RESPONSABLE

Acteur important dans l'alimentation des enfants, la ville de Cholet poursuit trois objectifs dans le cadre de ses services de restauration à l'école et en accueils de loisirs : proposer des repas de qualité sur le plan de la santé, du goût et des enjeux environnementaux, limiter le gaspillage et les pertes et faire des enfants des consommateurs éclairés.

Repas de meilleure qualité

Cuisine traditionnelle, variété et saisonnalité des denrées alimentaires et des menus.

Dans le cadre de la loi Egalim : un menu végétarien par période et au moins 50 % de produits sous signe de qualité (label, AOP, AOC, bio, etc.) dont au moins 20 % de bio.

Limitation du gaspillage et des pertes

Valorisation des déchets alimentaire non carnés du restaurant des Noues en alimentation pour les animaux de la ferme.

Kits spécifiques pour les pique-niques utilisés lors des sorties, limitant l'usage de vaisselle jetable.

Les denrées non servies (pain, fruits, fromage, etc.) le midi sont réservées au goûter. Enfin, les barquettes en plastiques sont remplacées par celles en inox.



Actions éducatives

Création d'une marionnette « M. Glouton » qui vient voir les enfants (les plus petits) pendant le repas et pendant le goûter, afin de les sensibiliser au goût, à la prévention du gaspillage, mais aussi au tri des déchets.

Utilisation de jerricans d'eau (d'adduction publique), en remplacement des bouteilles d'eau minérales avec utilisation de gobelets lavables.

Invitation des familles à apporter une gourde personnelle pour chaque enfant, limitant encore l'utilisation des bouteilles d'eau minérales.



GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES (GIEP)

La gestion intégrée de l'eau pluviale (GIEP), permet de favoriser au maximum l'infiltration, de retarder les écoulements par stockage temporaire de l'eau de pluie là où elle tombe et de récupérer cette eau afin de la réutiliser.

Cholet Agglomération a identifié les atouts de la GIEP tant sur le plan économique que sur le plan environnemental mais également sur la maîtrise des dépenses par une optimisation de la priorisation et de la programmation des travaux prescrits par les schémas directeurs eaux usées et eaux pluviales conduits sur l'ensemble du territoire intercommunal.

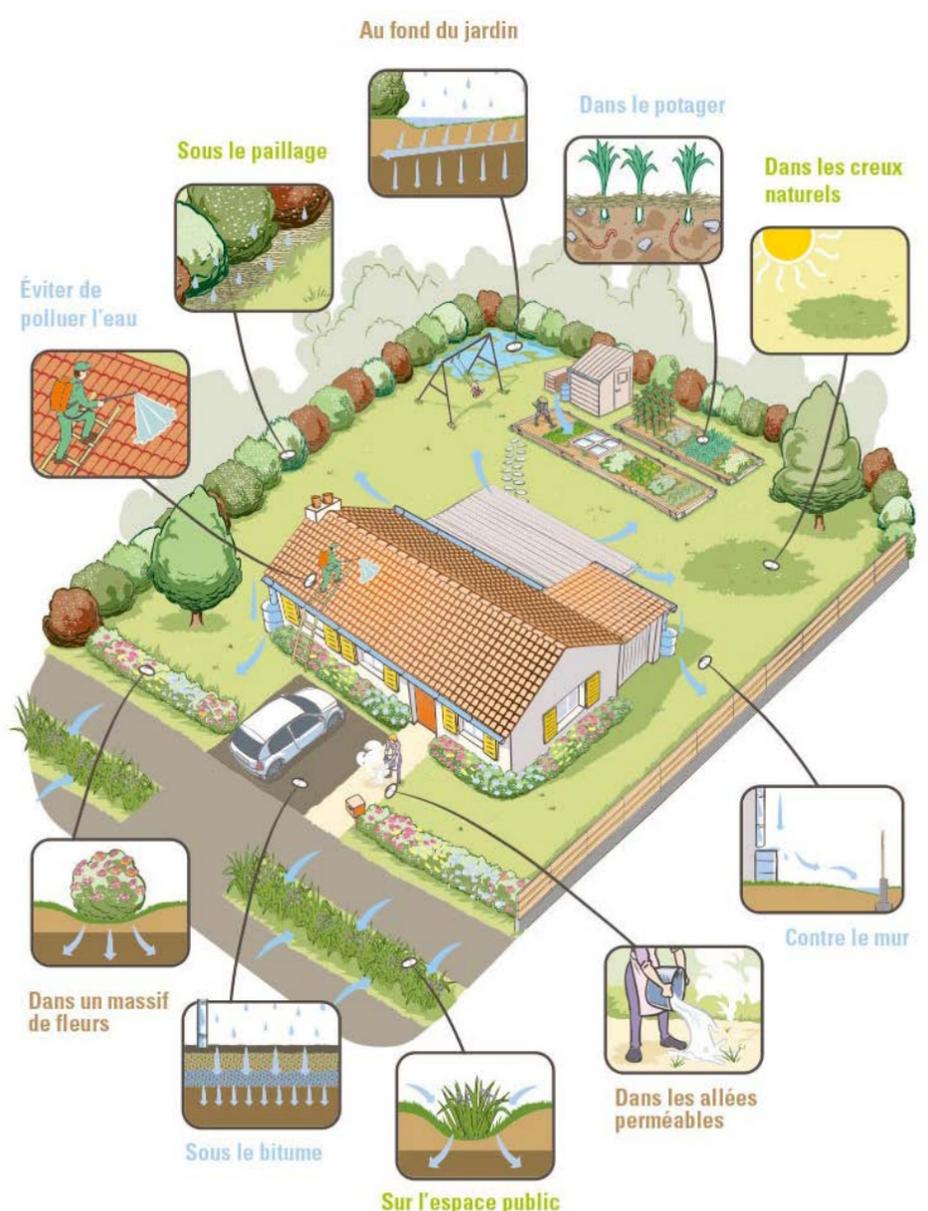
Opérations pilotes et consultation de bureaux d'études

Des opérations pilotes ont été réalisées en 2022, au Clos Grégoire et au Quartier Favreau à Cholet, au lotissement La Rimbourgère et Rosiers à La Tessoualle et au Pré de l'Île Tranche 3 à Mazières en Mayenne.

De plus, des bureaux d'études ont été consultés pour l'établissement des zonages intercommunaux d'eaux pluviales et d'eaux usées.

Les objectifs à long terme de ces actions sont :

- Eviter les inondations et prévenir les débordements des réseaux (mise en place d'ouvrages de stockage/infiltration/restitution intégrés à l'aménagement urbain)
- Préserver la qualité de l'eau et les usages en favorisant la décantation des polluants
- Maîtriser les dépenses en remplaçant les linéaires de canalisations et bassins de stockage coûteux par des espaces publics assurant eux même la fonction de stockage
- Aménager de façon durable le territoire et mettre en œuvre des techniques mieux intégrées à l'aménagement urbain, intégrer l'eau dans la ville



SENSIBILISATION À LA BIODIVERSITÉ

Mise en place d'abris et nichoirs pour la faune, pour recourir aux méthodes alternatives (prédateurs naturels) de lutte contre la prolifération d'insectes.

Installation de nichoirs à mésanges

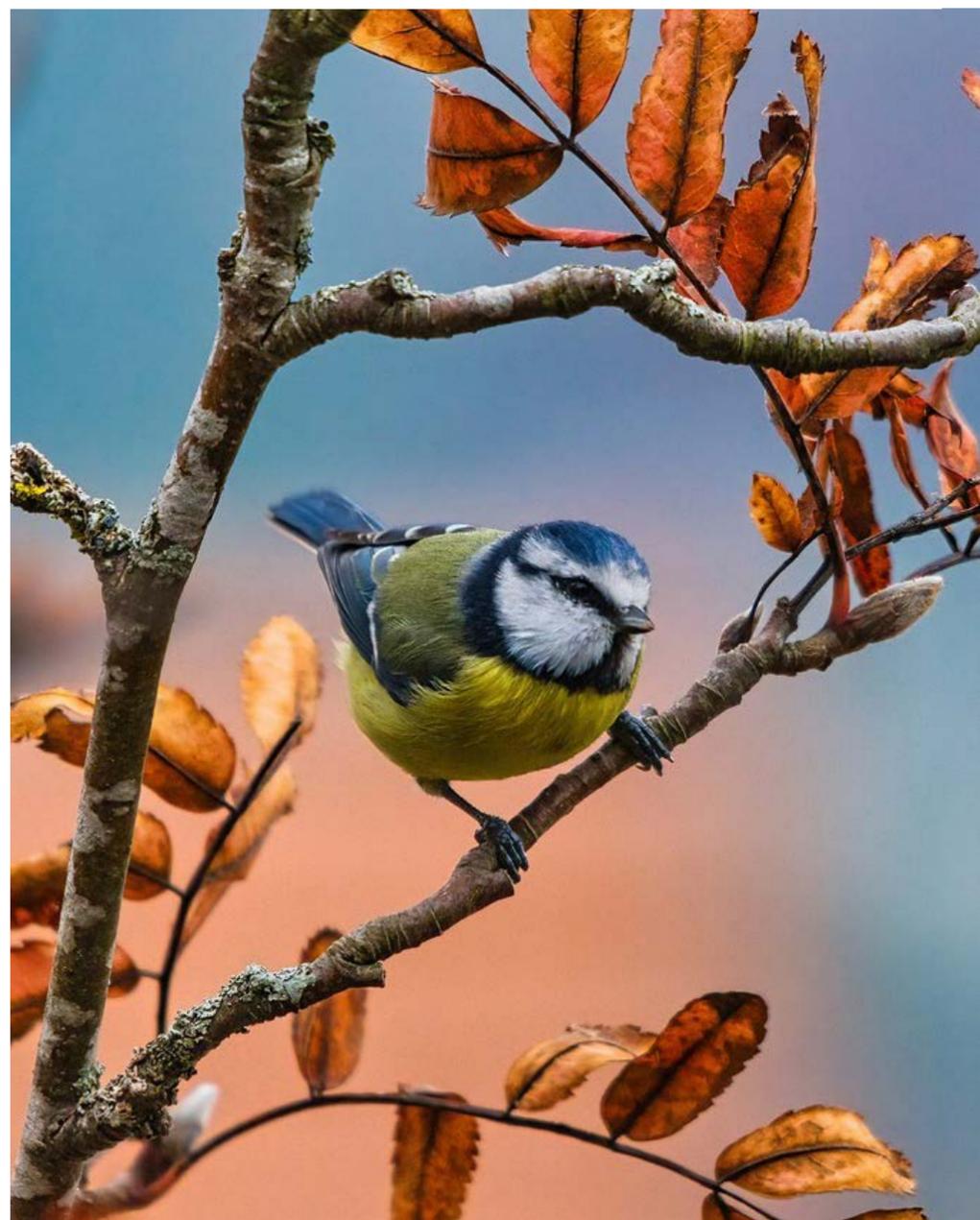
Les mésanges sont des prédateurs naturels de nombreuses chenilles dont certaines sont nuisibles (chenille processionnaire du pin, pyrale du buis).

La Ville de Cholet a donc développé de longue date la mise en place de nichoirs pour diminuer la prolifération de ces insectes.

Installation de 10 abris à chiroptères (chauve-souris) sur 6 sites

Les populations de chiroptères sont en fort déclin. Ce déclin, en partie lié à la perte d'habitats, peut être minimisé par la pose de dortoirs permettant à ces populations de s'abriter en journée.

Les chauve-souris sont par ailleurs également friandes de nombreux insectes nocturnes dont certains sont nuisibles (papillons de la chenille processionnaire du pin et de la pyrale du buis).



OUVERTURE D'UN NOUVEAU CENTRE AQUALUDIQUE

Ouverture, en février 2022, du nouveau centre aqualudique Lysséo situé sur la commune de Lys-Haut-Layon.

Accueillir les scolaires, les clubs et les particuliers de l'Est du territoire de Cholet Agglomération

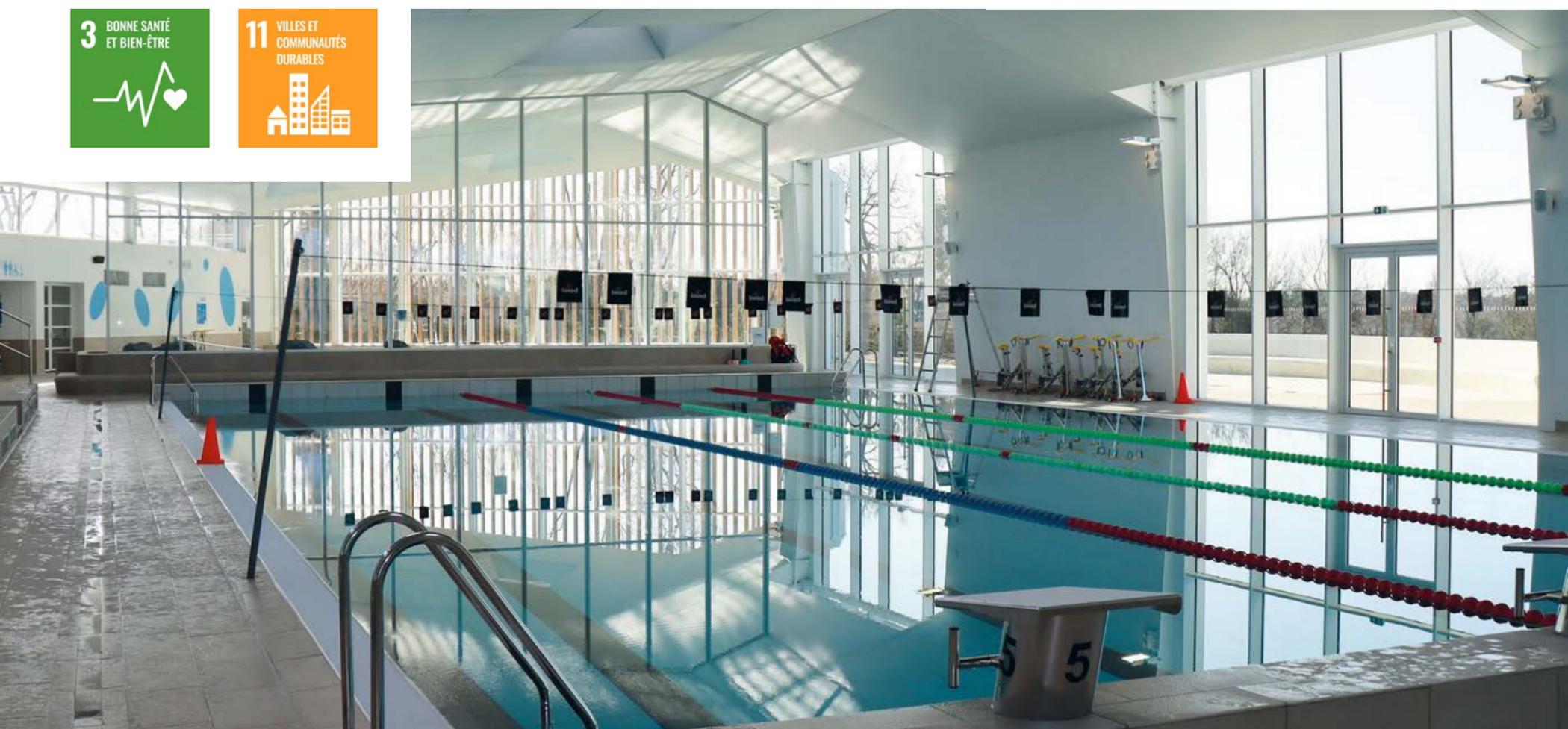
Avec Lysséo, Cholet Agglomération se donne les moyens de faire en sorte que tous les enfants du territoire apprennent à nager au cours de leur scolarité primaire. Ce nouvel équipement permettra d'avoir une offre homogène pour l'apprentissage de la natation sur tout le territoire. Il permettra surtout de respecter la règle qui veut que le temps de transport ne puisse être supérieur au temps de pratique de l'activité elle-même.

Apprentissage de la natation pour les classes de CE et CM à raison de 30 séances par élève en 3 ans (10 séances/an). En 2022, le complexe ludique et sportif de Cholet - Glisséo comptait 45 558 entrées scolaires et 11 452 entrées scolaires à Lysséo (février à décembre).

Au final ce sont 15 472 kg d'émissions de CO₂ évitées via cette nouvelle piscine situé dans le 2ème pôle le plus important de l'agglomération. Cette émission évitée représente 70 211 km parcourus en voiture, ou bien la fabrication de 492 smartphones.



LYSSÉO
CENTRE
AQUALUDIQUE



VALORISATION DU TERRITOIRE

Un accueil bienveillant des nouveaux choletais

L'équipe de l'Office de Tourisme du Choletais identifie les besoins d'un nouvel arrivant avant de lui remettre le coffret d'accueil. Ce coffret d'accueil est un nouveau dispositif en faveur des nouveaux arrivants lancé à l'été 2022. Ce coffret contient :

- des documentations pratiques
- le passeport d'accueil proposant des gratuités ou réductions auprès des associations prestataires
- des offres/dotations de bienvenue de partenaires privés

Cette opération a été élargie aux communes de l'Agglomération qui adaptent le contenu avec des informations sur leur territoire communal.

Ce contenu est également adapté pour les étudiants, sous forme de tote-bag.

En 2022, 594 passeports d'accueil ont été délivrés aux nouveaux habitants de Cholet dont 461 remis depuis le 1er juillet 2022 avec le coffret de bienvenue ou le sac d'accueil étudiant.

357 coffrets d'accueil ont été remis aux mairies depuis le 1er juillet. Au total, 951 passeports/coffrets délivrés en 2022.



BIEN VIEILLIR SUR LE TERRITOIRE

A l'horizon 2030, 30 % de la population aura plus de 60 ans et 13 % plus de 75 ans. Cholet Agglomération s'est engagée dans une démarche de labellisation « Ami des Aînés » dont le but est d'encourager une meilleure prise en compte du vieillissement sur le territoire et une meilleure visibilité sur les actions réalisées en faveur des aînés.

Le label AMI DES AÎNÉS®

Ce label s'adapte à tout type de collectivités (commune, EPCI, Département, Région...) afin de valoriser et de favoriser l'émergence de politiques publiques innovantes et exigeantes, construites avec et pour les aînés.

A travers ce label, l'Agglomération souhaite replacer la personne âgée au cœur des différentes préoccupations de la collectivité

Il a pour objectif de :

- Valoriser et diffuser les bonnes initiatives en faveur des générations âgées;
- Développer la qualité des politiques de l'âge dans les territoires;
- Améliorer l'environnement bâti et social des retraités français pour une plus grande qualité de vie
- Soutenir le vieillissement actif et en bonne santé.

Cette labellisation brosse les grands sujets du quotidien comme l'accessibilité et le parcours de la personne âgée, le service de portage de repas à domicile en milieu rural, les aménagements extérieurs et les projets urbains, les structures de loisirs, les structures d'accueil...

En 2022, un comité de pilotage a été créé et un questionnaire a été diffusé sur l'AdC avec un retour de 1936 enquêtes.

Cet état des lieux et ce diagnostic participatif s'appuie sur les 8 thématiques du réseau :

- Espaces extérieurs et bâtiments
- Habitat
- Transports et mobilités
- Information et communication
- Lien social et solidarités
- Culture et loisirs
- Participation citoyenne et emploi, autonomie, services et soins

Organisation d'ateliers pour les habitants et rencontre des acteurs.



AMÉNAGEMENTS ET BIODIVERSITÉ EN UPAD

L'Unité pour Personnes Âgées Désorientées (UPAD) est une unité de vie accueillant des personnes âgées désorientées ayant besoin d'un espace extérieur de déambulation adapté, sécurisant et sécurisé.

Aménagement d'un jardin thérapeutique dans l'UPAD

Les objectifs de ce projet sont :

- Maintenir et développer la motricité et la prévention des chutes
- Maintenir l'autonomie et la dextérité
- Maintenir les capacités cognitives
- Favoriser et stimuler les sens (stimulation visuelle, auditive et olfactive)
- Favoriser l'apaisement et la réminiscence

Ce projet est réalisé avec un groupe de travail composé des professionnels de l'EHPAD du Val de Moine (dont l'ergothérapeute), avec l'accompagnement de la société « Expressions jardin » pour l'identification des besoins et la consultation des entreprises d'emménagements et d'équipements.

Les travaux seront effectués au cours de l'année 2023.



LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Les travailleurs sociaux du service solidarité insertion accompagnent exclusivement des personnes seules ou en couple sans enfant. Ils ont constaté que l'isolement de ce public peut poser un certain nombre de difficultés. Ainsi sont nées les découvertes du lundi.

Les découvertes du lundi

Les objectifs à travers cette nouvelle action collective est de proposer un temps de rencontre convivial et agréable afin que les bénéficiaires passent un bon moment, qu'ils rencontrent d'autres personnes, qu'ils pratiquent des activités et qu'ils découvrent des associations.

Ces ateliers ont pour but de rompre l'isolement, de soutenir l'accompagnement individuel et d'être une passerelle vers les structures existantes.

7 ateliers ont été réalisés en 2022 dont un mené en lien avec le service des espaces verts le lundi 13 juin 2022 autour d'un atelier jardinage où des jardinières ont été installées sur la terrasse extérieure du service et dans laquelle, fleurs, herbes aromatiques, petit potager (tomates, courgettes) ont pris place.

Durant l'été, les participants sont venus ponctuellement assurer l'arrosage des jardinières et récolter les légumes et aromates qui s'y sont développés.



AMÉLIORER LE QUOTIDIEN

Impliquer les Choletais dans l'amélioration de leur quotidien et celui de leurs voisins. Être en lien direct avec les Choletais qui vivent la Ville et leur quartier.

Suivi de l'application TellMyCity Prime

Les utilisateurs de smartphones et de tablettes peuvent signaler un problème, suggérer une idée ou féliciter une initiative.

Cet outil de proximité, appli gratuite pour smartphone permet par exemple de prévenir rapidement les services de la collectivité de l'apparition d'un graffiti sur un mur ou de suggérer l'élagage d'un arbre gênant la visibilité à un carrefour. Les Choletais peuvent également s'ils le souhaitent encourager la Ville pour le travail de ses agents ou pour les choix opérés par les élus en faveur du cadre de vie. Le téléchargement de l'application est gratuite sur les différentes plateformes.

Le nombre de signalements via TellMyCity a augmenté, on compte 1236 signalements en 2022 contre en moyenne 575 signalements par an depuis la mise en place de cet outil en 2018.





LE TERRITOIRE CHOLETAIS EN ACTION !



Le May-sur-Èvre

Création d'une micro-forêt urbaine

Lys-Haut-Layon

Développement de l'éco-pâturage



Mazières-en-Mauges

Construction d'un parking drainant

Vezins

Création d'un poulailler pour l'école publique de l'Èvre



Saint-Paul-du-Bois

Enherbage des allées du cimetière



Les Cerqueux

Installation d'un composteur pour le restaurant scolaire



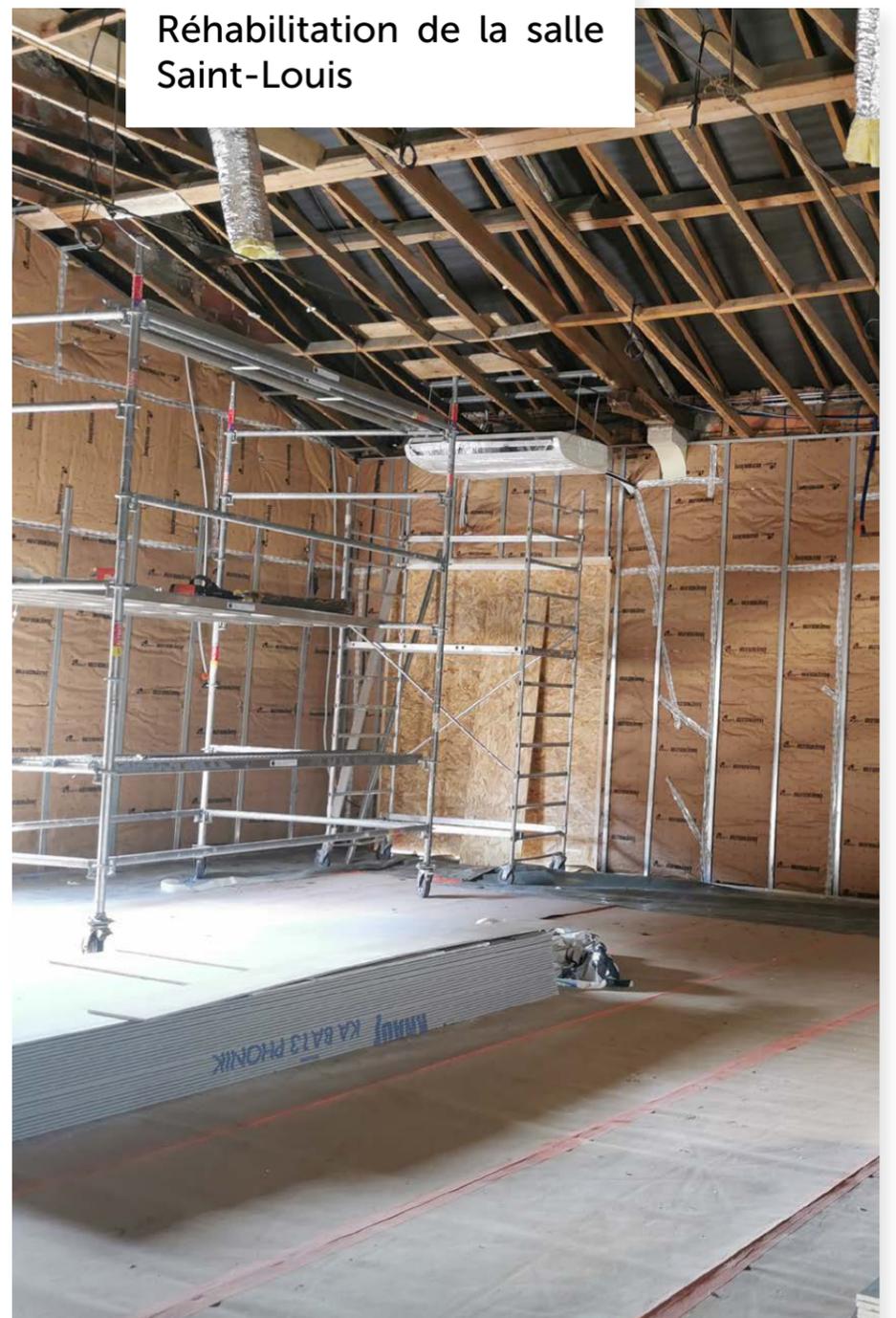
Yzernay

Matinée citoyenne de ramassage des déchets



Cléré-sur-Layon

Plantation d'arbres dans un espace de loisirs



Coron

Réhabilitation de la salle Saint-Louis



Somloire

Installation de plafond avec des panneaux LED

La Tessoualle

Développement de l'éco-pâturage



Trémentines

Construction d'une chaussée pour les circulations douces (chaucidou)





La Plaine

Rénovation extérieure de la mairie

Montilliers

Fête communale des associations



Chanteloup-les-Bois

Création d'une zone de rencontre





Cernusson

Plantation d'arbres

Toutlemonde

Plantation d'arbres fruitiers en animation avec les classes élémentaires de la commune



Nuillé

Lauréat de la 1ère Fleur au titre du Concours Régional des Villes & Villages Fleuris des Pays de la Loire



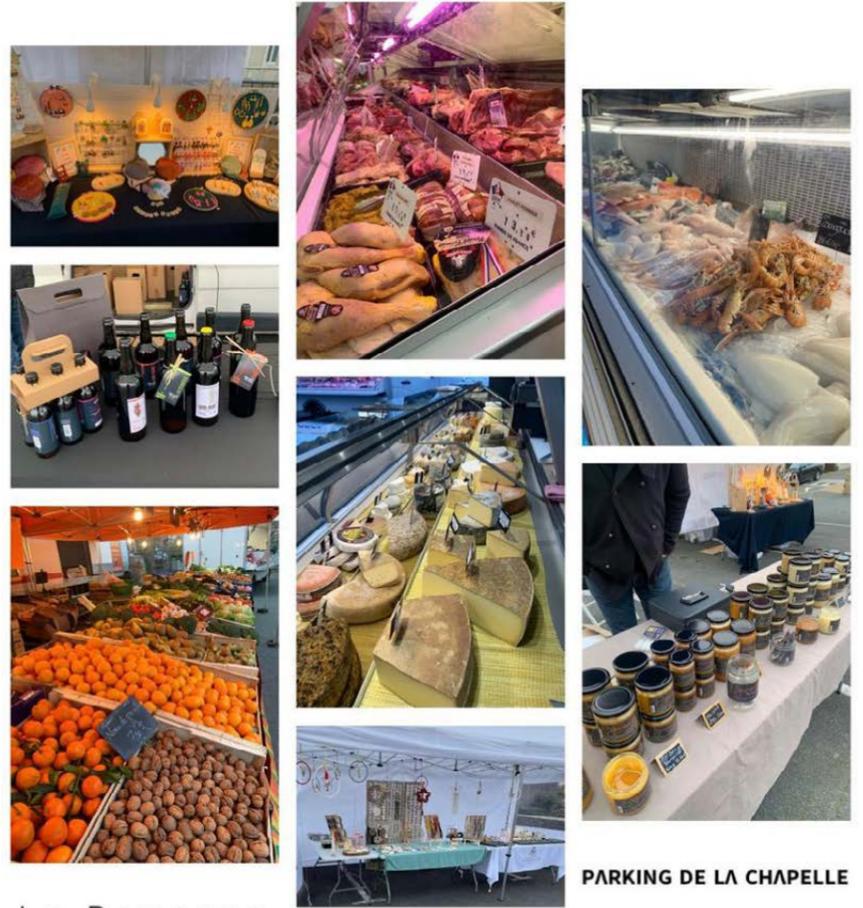
Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Passavant

Diminution des horaires d'éclairage public



MARCHE HEBDOMADAIRE



La Romagne

PARKING DE LA CHAPELLE

La Romagne

Marché de producteurs locaux

Bégrolles-en-Mauges

Construction d'une chaussée pour les circulations douces (chaucidou)



Saint-Christophe-du-Bois

Ouverture d'un café citoyen

La Séguinière

Entretien participatif du cimetière



Saint-Léger-sous-Cholet

Création d'une zone d'éco-pâturage

Maulévrier

Création d'un carré au Potager du Château Colber





Cholet

Carrefour de l'Orientation



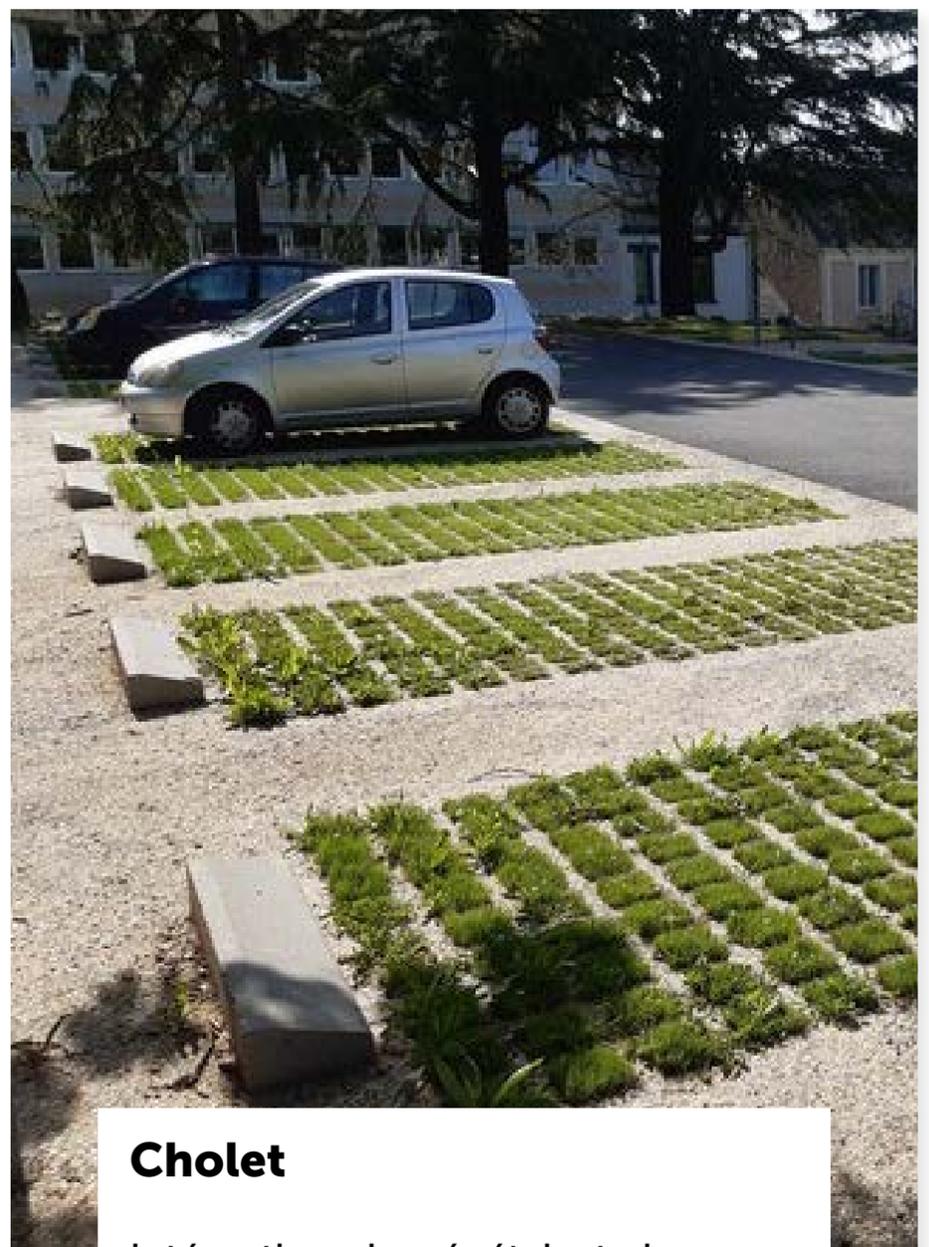
Cholet

Construction de modulaires en bois pour le centre social du Verger



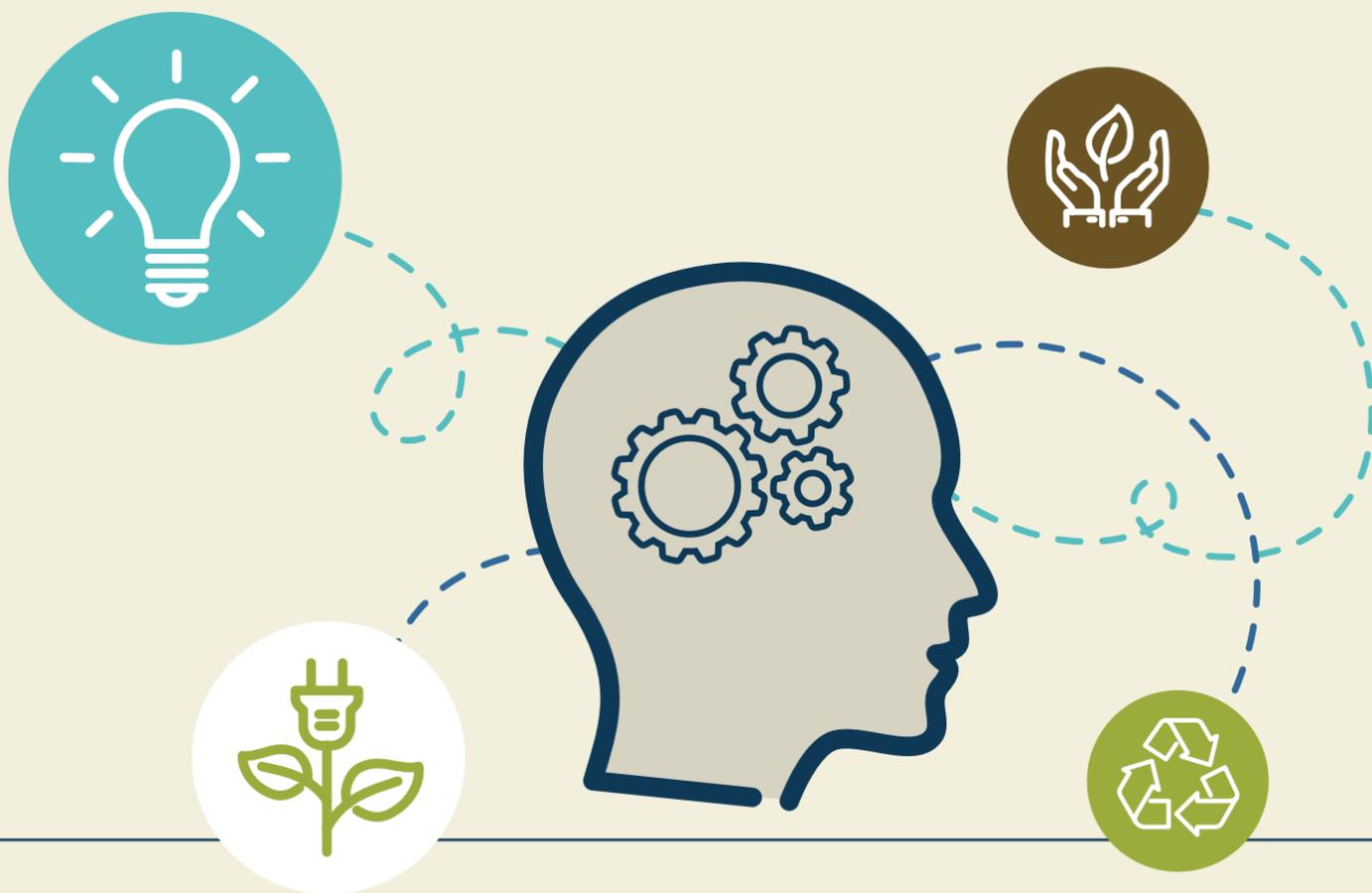
Cholet

Espace ludique de la ludothèque



Cholet

Intégration du végétal et des eaux pluviales dans le parking du Bosquet



HORIZON 2023-2024

GRANDS PROJETS À VENIR



Boulodrome

Ce projet est particulièrement attendu des 400 boulistes, adhérents des 5 clubs de Cholet.

Fin prévue des travaux : janvier 2024.

Cuisine centrale

La nouvelle cuisine centrale pourra produire 4 000 repas chaque jour, contre 3 000 repas aujourd'hui.

Fin prévue des travaux : 2024.





Pôle santé au coeur de Cholet

La Ville de Cholet travaille à l'implantation d'un nouveau pôle santé dans le centre-ville, pouvant accueillir 20 à 30 praticiens.

Fin prévue des travaux : 2025.

Quartier Jean-Monnet à Cholet

La Ville de Cholet lance un projet d'envergure de transformation complète de la friche commerciale Simply Market et de ses abords, dans le quartier Jean-Monnet. Ce projet porte sur les volets commerce, habitat et urbanisme.

Les travaux doivent commencer en 2023, et devraient s'achever d'ici 2025.





Centre de loisirs du Bois de la Cure au Puy Saint Bonnet

Après une première tranche de travaux en 2022, le site du Bois de la Cure poursuit sa transformation en 2023 avec l'implantation de l'accueil de loisirs du Puy-Saint-Bonnet organisé par le service Cholet Animation Enfance.

Composé de 3 unités, l'équipement pourra accueillir jusqu'à 80 enfants de 3 à 12 ans, les mercredis et les vacances scolaires.

Etude de la future Meilleraie

Un programmiste va être mandaté pour définir la technique du nouveau projet souhaité, à savoir une salle dédiée aux sports et notamment à Cholet Basket avec une salle de presse et les équipements nécessaires au club de haut niveau.

Le parking accueillera des ombrières permettant ainsi une production d'énergie solaire.





Pôle d'échange multimodal

L'objectif est de créer un pôle d'échanges multimodal d'accès à l'hyper-centre sécurisé, fluide, accessible et confortable pour les voyageurs.

L'idée est de regrouper sur un même site le réseau urbain Choletbus, les cars de lignes régionales, du stationnement vélos et la station de Vélos à Assistance Électrique en Libre-SERVICE (VAELS)

Extension du domaine universitaire

Un nouveau bâtiment de 750 m² accueillera bientôt des étudiants sur le campus de Cholet.

L'extension comprendra quatre salles de cours, quatre petites salles de travaux collectifs, une grande salle et une réserve pour le pôle Mode, deux salles et un bureau pour le Campus connecté, une salle pour la classe préparatoire de l'École d'art. La livraison du bâtiment est prévue au plus tard en décembre 2023.



GRANDES ORIENTATIONS



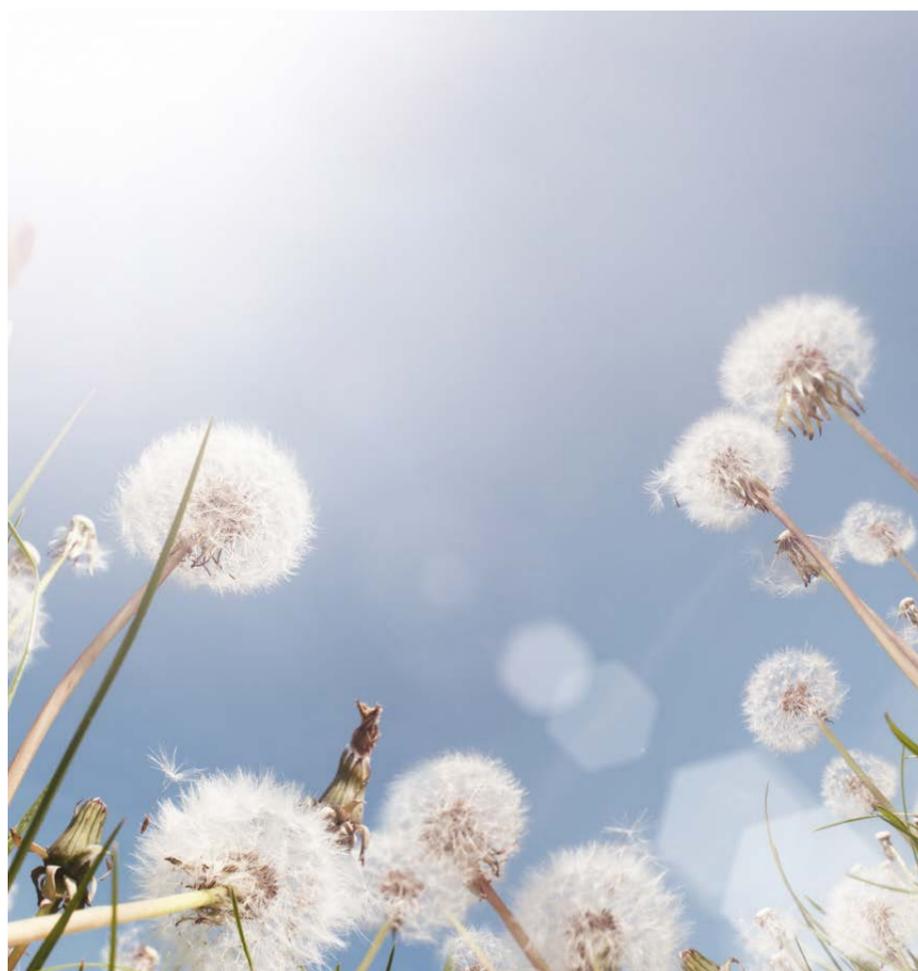
Sobriété énergétique et développement des énergies renouvelables



Reconquête de la qualité de l'eau et gestion de la quantité



Renaturation et préservation des milieux naturels



Lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et préservation de la qualité de l'air